



## CLINIQUE POUR LA PERSONNE AGEÉ

Année : 2020, 2021

Lieu : Lyon

### Iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée - FORMATION

Réf. : QALGR02D



## Compétences Visées

Prévenir la iatrogénie dans la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée.

## Objectifs, Contenus

### Identifier les risques de iatrogénèse médicamenteuse chez la personne âgée

- Les facteurs de risque liés à l'âge.
- Les conséquences du vieillissement sur l'action et l'administration des médicaments.
- Les particularités pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des médicaments chez la personne âgée.
- La polypathologie et la polymédication.
- Les erreurs médicamenteuses liées aux facteurs de risques sociaux, environnementaux, à une mauvaise utilisation des médicaments et aux médicaments.

### Connaître les recommandations de bonnes pratiques

- Le plan clinique et biologique (ANSM).
- Les principes de bonnes pratiques gériatriques : PMSA (HAS).
- L'arbre décisionnel de prescription chez la personne âgée (VIDAL 2019).

### Savoir reconnaître les risques d'effets indésirables des principales classes thérapeutiques utilisées en gériatrie

- Les recommandations de bonnes pratiques ANSM par classe thérapeutique.
- Le programme-pilote de la HAS : améliorer la prescription de psychotropes chez le sujet âgé.
- Le programme AMI Alzheimer : Alerte et Maîtrise de la Iatrogénie des neuroleptiques dans la maladie d'Alzheimer.

### Identifier les différentes étapes du circuit du médicament en EHPAD

- Les principes de la dispensation et les engagements du pharmacien.
- Les médicaments détenus au sein d'un EHPAD.
- Les règles de bonnes pratiques pour la préparation des médicaments.

### Définir les responsabilités de l'IDE et de l'AS dans le cadre de l'administration des médicaments

- Le cadre juridique.
- Les principes à respecter lors de l'administration.
- Le suivi thérapeutique : évaluation de l'efficacité et tolérance.

### Appréhender le cadre réglementaire et les obligations de la pharmacovigilance

- La définition.
- Les obligations en matière de déclaration.

### Développer des axes d'amélioration dans la gestion des médicaments en EHPAD

- La gestion de la qualité et les documents relatifs au circuit du médicament.
- La grille d'autoévaluation et le plan d'actions.

## Personnes concernées

Médecin, pharmacien, infirmier, aide-soignant.

### Lyon 2020

#### Durée

**2 jours**

» du 17/12/2020 au 18/12/2020

### Lyon 2021

#### Durée

**2 jours**

» du 31/05/2021 au 01/06/2021

#### Intervenant

##### SICRE Chantal

- DU Gestion des Risques Associés aux Soins, PARIS VI.
- Certificat spécialisé Méthodologie d'Enseignement et de Recherche, Paris.
- Certificat spécialisé Méthodologie EPP, Paris.
- DU Hygiène Hospitalière, BORDEAUX II.
- Doctorat Pharmacie, Toulouse.
- Expérience de Praticien Qualité des Hôpitaux, Praticien Hygiéniste des Hôpitaux, Pharmacien des hôpitaux et de ville
- Formatrice-consultante experte dans les domaines du Médicament et de la Qualité (REX, différents traceurs, EPP).
- [Voir son profil LinkedIn](#)

#### Prix

**690 €**

## Valeur ajoutée de la formation

La formation s'appuie sur des temps de partage et d'analyse des pratiques à partir des problématiques des professionnels. Une grille d'autoévaluation des pratiques, mise à la disposition des participants, permet d'élaborer un plan d'actions d'amélioration dans le cadre des recommandations des bonnes pratiques professionnelles. Cette formation s'inscrit dans un thème obligatoire pour votre Compte Qualité.

## Prérequis

- » Repérage en amont de la formation des protocoles existants sur le circuit du médicament.
- » Réflexion en amont sur les types d'erreurs médicamenteuses rencontrées.

## Dispositif D'évaluation

**L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :**

- **Au démarrage :** les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux.  
Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformative, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- **En cours de formation :** les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- **À l'issue de la formation :** la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- **À distance de la formation :** le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

**Cette formation est éligible au DPC**

- Orientation n° 9 : Bon usage des médicaments
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Cette formation s'inscrit dans un thème obligatoire pour votre Compte Qualité.

**Voir aussi**

- [Politique du médicament : la définir et l'animer](#)
- [Administration des médicaments : rôle de l'aide-soignant](#)